

Annexe 7 - Mesures d'évitement et de réduction envisagées

Les mesures envisagées dans la Déclaration d'Utilité Publique pour un aménagement surfacique seront également mises en œuvre pour l'aménagement du bassin de rétention des eaux pluviales

Thématique	Risques / Impacts potentiels	Mesures d'évitement et de réduction
Ressource en eau	Risque de pollution de la nappe souterraine	En phase travaux : En cas d'interception avérée de la nappe avec les fondations profondes, des mesures de protection des eaux souterraines seront mises en œuvre.
Eaux pluviales	Rejets liquides vers le milieu naturel	En phase exploitation : Recueil des eaux de ruissellement de voirie seront dirigées vers un bassin de traitement.
Espaces verts	Destruction d'arbres	En phase travaux : Conservation au maximum des arbres existants, En phase exploitation : mise en œuvre de plantation et création d'espaces verts.
Trafic	Modification de la configuration en phase chantier	En phase travaux : conservation de la circulation à l'exception de micro-phases critiques, évitement de déviation significative
Nuisances sonores	Bruits de chantier	En phase travaux : La règlementation acoustique sera respectée pendant les travaux, y compris pour les engins de chantier.
Pollution atmosphérique	Déplacement des poussières de chantier	En phase travaux : Mise en place de dispositifs pour éviter les émissions de poussières.
Cadre de vie	Modification des perceptions riveraines	En phase exploitation : intervention d'un architecte pour favoriser la bonne intégration de l'ouvrage dans l'environnement urbain
Déchets de chantier	Production de déchets	En phase travaux : Tri, recyclage et réutilisation des déchets, sur site ou hors chantier. En phase exploitation : Apports de matériaux de carrières existantes ou chantiers excédentaires à proximité.
Activités humaines	Impact sur l'accessibilité aux commerces alentours	En phase travaux : Panneaux informant sur les perturbations et les modifications d'accès aux zones commerciales.
Réseaux souterrains	Dégradation d'un réseaux enterré (gaz naturel, électrique, etc.)	Assurer la bonne protection des réseaux pendant toute la période des travaux.
Sécurité	Atteinte à l'intégrité physique des personnes sur site ou alentours	Mise en place d'espaces de sécurité vis-à-vis des piétons et du personnel.